



Plan sanitaire de Rentrée

(Mise à jour du 28 aout 2020)

Vous trouverez ci-après les dispositions prises afin d'accueillir votre enfant au lycée dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

- tous les personnels, élèves et étudiants ont obligation de porter le masque dans tous les espaces communs intérieurs et extérieurs dans l'enceinte de l'établissement (excepté lors de la prise des repas, pendant la nuit à l'internat et dans les pratiques sportives – dans ces situations, l'attention est portée à la distanciation physique)
- des points de distribution de gel hydro-alcoolique sont mis en place dont un à l'entrée du lycée et un dans chaque hall d'entrée de chaque établissement. D'autres sont en place dans les bureaux et dans certaines salles, laboratoires et ateliers ; ils sont régulièrement contrôlés selon une procédure journalière afin d'être approvisionnés – un protocole de signalement en cas de rupture de produit a été mis en place,
- les espaces sanitaires sont équipés de distributeurs de savon liquide qui sont eux aussi régulièrement contrôlés selon une procédure journalière afin d'être approvisionnés,
- des produits désinfectants avec essuie-tout jetables sont à disposition dans toutes les salles, laboratoires, ateliers...
- des poubelles spécifiques ont été installées pour jeter les masques et mouchoirs, essuies mains papier,...
- des marquages au sol permettent le respect de la distanciation dans toutes les zones d'attente (entrée lycée, entrée réfectoire, espaces vies scolaires, infirmerie...),
- les embrassades et serrages de mains pour se saluer sont à proscrire,
- dans l'espace sas d'entrée du lycée où se retrouvent les fumeurs, les élèves devront respecter une distanciation d'un mètre,
- un protocole de prise en charge en cas de suspicion de COVID est en cours d'élaboration selon les prescriptions et recommandations rectorales. Il sera communiqué aux familles, élèves et étudiants dès sa finalisation.
- panneaux d'informations et affiches gestes barrières et consignes sur l'ensemble du site de la cité scolaire,
- aération régulière des salles, ateliers, laboratoires (à toutes les pauses et à la pause méridienne), cours portes et fenêtres ouvertes (si le temps le permet)
- protocole de nettoyage-désinfection quotidien des salles de cours et chambres d'internat,

Pour toutes questions vous pouvez contacter Mme Coneim, Infirmière scolaire du lycée au 05.56.69.35.95.

le service de restauration

Il a été réorganisé ainsi:

- 3 services qui débutent respectivement à 11h15 (divisé en deux parties, 11h15 et 11h35), 12h10 (divisé en deux parties, 12h10 et 12h35) et 13h10
- l'accès à la demi-pension se fera selon un planning par jour, par service et parties de service, et par classe,
- un protocole d'accès à la restauration et de service des plats a été élaboré :
 - marquage distanciation dans la file d'attente avec port du masque obligatoire qui ne pourra être ôté qu'une fois assis pour déjeuner,
 - capacité réfectoire réduite (pas de face à face ni de cote à cote),
 - plateau pré-préparé (couverts, verre, pain et bouteille d'eau) et plats distribués sur la ligne de self
 - vaporisateur produit désinfectant et essuie-tout disponibles sur les tables
 - point gel-hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du réfectoire (lavage des mains obligatoire à ces deux endroits)
 - micro-onde commun et fontaine à eau condamnés (bouteille d'eau sur chaque plateau)
 - mettre un nouveau masque avant de se lever pour débarrasser son plateau et sortir du réfectoire,

Fonctionnement Sanitaire Internat

L'accueil à l'internat et la gestion de son fonctionnement en période sanitaire nécessite le respect rigoureux des gestes barrières et du protocole qui suit. A défaut et pour la sécurité de chacun, élèves, étudiants et personnels, les contrevenants seront sanctionnés d'une exclusion temporaire du service d'hébergement dans un premier temps puis d'une exclusion définitive si récidive.

Les chambres d'internat ont été réaménagées afin que tous les lits soient espacés d'un mètre.

- interdiction de modifier l'aménagement des chambres,
- port du masque obligatoire même dans les chambres (nouveau masque à mettre à partir de 18h jusqu'au coucher hors temps de repas) : prévoir pour la semaine 14 masques (si arrivée le lundi) ou 15 masques (si arrivée le dimanche soir)
- être en possession de mouchoir papier à usage unique,
- l'utilisation des toilettes nécessite un lavage des mains AVANT et APRES chaque passage,
- fonctionnement du réfectoire pour le dîner en 2 services : 18h30 – 19h00 et passage par dortoir selon un planning journalier pré-établi à respecter scrupuleusement,
- n'utiliser que son matériel (éviter les prêts) et son mobilier,
- gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée de chaque internat avec protocole de réapprovisionnement,
- distributeurs de savon liquide avec essuies mains papier dans chaque sanitaire avec protocole de réapprovisionnement,
- poubelles spécifiques COVID dans les sanitaires (masques, mouchoirs, essuies mains...),
- produit désinfectant avec essuie-tout papier à disposition dans la chambre de l'Assistant d'éducation responsable du dortoir,
- les internes quittent le bâtiment le matin avec un masque en réserve placé dans un sachet plastique pour l'après-midi,



Consignes Sanitaires aux familles

L'application des mesures sanitaires suivantes est de la responsabilité de tous. Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans l'application des règles et dispositions sanitaires.

- Engagement d'informer le lycée si l'élève est testé positif au COVID-19 ou si il a été en contact avec une personne, notamment du foyer, testée positivement,

- Veillez à ne pas envoyer votre enfant au lycée s'il présente des symptômes notamment une fièvre supérieure à 37.8°.

- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement donc dans tous les espaces communs intérieurs et extérieurs (excepté lors de la prise des repas, pendant la nuit à l'internat et dans les pratiques sportives). Il appartient aux parents de fournir le ou les masques nécessaires.

Prévoir :

- pour les externes un changement de masque à la mi-journée,
- pour les demi-pensionnaires 2 masques pour la journée (un par demi-journée),
- pour les internes : 14 (si arrivée le lundi) ou 15 (si arrivée le dimanche soir) masques pour la semaine : 2 pour la journée et un pour la soirée,
- le ou les masques en supplément pour les demi-pensionnaires ou pour les internes devront être placés dans un sachet plastique,
- un second sachet plastique est à prévoir pour les masques utilisés non jetables (demi-pensionnaires et internes)

- fournir à votre enfant des mouchoirs papiers à usage unique,